

Info-parents

École Saint-Rémi 10 152 av. de Rome
Montréal-Nord, Québec



H1H 4N6
514-328-3590

<https://cspi.qc.ca/sites/str/>

Année scolaire 2021-2022

Décembre 2021

1. Départ des élèves pour voyage

Nous vous rappelons que l'année scolaire compte 180 jours. Les évaluations se font en continu, et ce, jusqu'à la fin de l'année. Il y aura une intensification au mois de juin avec les épreuves ministérielles, du CSSPI et de l'école. Merci de ne pas réserver de billets d'avion AVANT la fin des classes pour la réussite de votre enfant.

2. Collecte de denrées alimentaires

La collecte de denrées alimentaires pour la Fondation Beaulieu Blondin aura lieu du 13 au 16 décembre à la bâtisse principale seulement.

3. Site internet de l'école

Le nouveau site internet de l'école est prêt. Vous pouvez aller le consulter dès maintenant. Bonne visite ! <https://saintremi.cspi.ca/index.php>

4. Dates des rencontres du Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement se réunira les dates suivantes :

Lundi 6 décembre, lundi 7 février, lundi 25 avril et lundi 13 juin.

5. Système de valorisation des comportements attendus : En route vers l'autonomie

Le 22 novembre dernier, nous avons remis en place notre système de valorisation qui vise l'adoption de bons comportements en dehors de la classe. En effet, depuis le début de l'année, votre enfant a eu accès à l'enseignement explicite des comportements que l'on attend de lui lorsqu'il se trouve à l'extérieur de sa classe. À compter du 22 novembre, les enseignants du primaire ont commencé l'observation systématique des élèves qui adoptent les comportements attendus, les menant vers un certificat pour valoriser et reconnaître leur autonomie dans leur vie scolaire. Plus tard, lorsqu'ils auront obtenu le certificat de niveau 3, le respect des bons comportements en classe sera ajouté avec le titulaire, les spécialistes et les suppléants pour obtenir les niveaux 4-5 et 6. Finalement, pour être reconnu comme autonome et recevoir son bracelet d'autonomie par la direction, l'élève devra aussi démontrer son bon comportement au service de garde ou de diner. En parallèle avec le système de gradation qui voit à faire respecter le code de vie, le système « En route vers l'autonomie » valorisera les élèves qui sont toujours à leur affaire.

À chaque niveau franchi, votre enfant recevra un certificat à faire signer. Il devra conserver tous ses certificats pour obtenir un bracelet d'autonomie et, ainsi, avoir accès à des privilèges.

Les adultes de l'école utiliseront un billet de communication pour faire savoir au titulaire de votre enfant si ce dernier n'a pas respecté l'un ou l'autre des comportements attendus. L'enseignant titulaire fera un suivi auprès de ses élèves qui recevront des billets de communication afin de leur enseigner à nouveau le comportement attendu.

En espérant que votre enfant soit motivé à franchir les niveaux par son bon comportement.

9. Retards à l'école

La ponctualité est de mise à l'école et pour ce faire, nous demandons aux enfants d'arriver sur la cour avant le son de la cloche.

La cloche de l'entrée du matin est à 7h55 et celle de l'entrée du midi est à 12h40.

Lorsque la cloche a sonné, l'enfant qui arrive sur la cour est en retard automatiquement.

Le rappel de la procédure a été fait aussi à tous les élèves et à tous les membres du personnel.

8. Rappels

- **Masques** : Afin de prendre soin de l'environnement et de permettre une entrée plus rapide le matin, nous vous demandons votre collaboration par rapport aux masques. Quand votre enfant quitte l'école le soir, il peut déposer son masque dans son sac d'école (si son masque est en bon état) et le reprendre lors de son arrivée sur la cour ou au SDG le lendemain matin. Notez qu'un masque neuf et propre lui sera remis en classe (le matin et en après-midi). Si un parent le préfère, il peut aussi fournir un couvre-visage à son enfant et celui-ci se verra remettre un masque de procédure une fois en classe.

- **Masques/couvre-visage** : Nous tenons à vous rappeler que le **masque ou le couvre-visage** est **obligatoire** pour entrer dans l'école pour les **parents** autant à l'annexe que sur Rome. De plus, il est **obligatoire** pour entrer dans l'école pour les **élèves d'âge primaire** (autant pour entrer à l'annexe que sur Rome). Les grands frères/grandes sœurs d'âge secondaire venant chercher un petit frère/une petite sœur doivent aussi porter le masque ou couvre-visage.


- Symptômes Covid

Voir document de la santé publique en pièce jointe.



Décembre 2021



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
			1 Journée pédagogique	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22 Congé	23 Congé	24 Congé	25 
26	27 Congé	28 Congé	29 Congé	30 Congé	31 Congé	

